

SESSION  
DU  
13 NOVEMBRE 2001

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

**CC-2001-385**

Ouverture de la session et constatation des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 13 novembre 2001, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

**Les commissaires :**

Mme	Jacqueline Asselin
MM.	Jean-Claude Basque
	Rino Beaulieu
Mmes	Sylvie Belzile
	Lise Blackburn
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Sonia Desgagné
	Diane Durand
	Ruth Gagnon
	Diane Gauthier
M.	Michel Girard
Mmes	Denise Hudon
	Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
M.	Rémy Simard
Mme	Diane Tremblay

**Commissaires représentants des parents :**

M.	Jean-Marc Girard (primaire)
Mme	France Gagné (secondaire)

**Sont également présents :**

MM.	Claude Dauphinais, directeur général
	Eudore Chouinard, directeur général adjoint
	Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
	Michel Cloutier, secrétaire général

**Absence motivée :**

Mme	Élaine Tremblay
-----	-----------------

**CC-2001-386**

Ordre du jour

**Il est proposé par M. Michel Girard et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté, tenant compte de l'ajout des points suivants :

- Contrat / Gaz naturel
- Vente / école Saint-Jean
- Palmares / écoles secondaires

**ADOPTÉE**

**CC-2001-387**

Procès-verbal/  
séance du 23 octobre,  
ajournée au 30 octobre 2001

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier et résolu :**

D'accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 23 octobre, ajournée au 30 octobre 2001.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-388**

Courrier reçu du 19 octobre au 5 novembre, 2001

Les membres du Conseil obtiennent des informations supplémentaires quant à certains points traités dans la correspondance officielle reçue par la Commission, au cours de la période du 19 octobre au 5 novembre 2001.

---

**CC-2001-389**

Présentation et acceptation des états financiers au 30 juin 2001

Madame la présidente accueille M. Alain Fortin, comptable de la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche, ainsi que M. François Leblanc, directeur par intérim, du Service des ressources financières. Tous deux présentent le rapport des états financiers, pour l'année financière se terminant le 30 juin 2001.

En résumé,

Les revenus sont de 129 507 100\$ et les dépenses de 130 107 360\$ laissant un déficit d'opérations de 600 260\$, lequel s'est ajouté au déficit cumulé redressé antérieur de 1 636 032\$, totalisant ainsi un montant de 2 236 292\$ à titre de déficit cumulé en date du 30 juin 2001. Les résultats de ces opérations sont conformes aux prévisions financières qui ont été effectuées en cours d'année, notamment au 31 mars 2001. Le déficit d'opérations est causé majoritairement par le coût des primes de séparation et autres dépenses inhérentes pour plusieurs employés qui ont quitté en vertu du programme de départs volontaires établi en cours d'année, par la commission scolaire.

Après étude et discussions,

**CONSIDÉRANT** le dépôt et les explications fournies par le directeur général, le directeur du service des ressources financières et le vérificateur externe concernant le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière terminée le 30 juin 2001;

**Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :**

**D'ACCEPTER** le rapport financier de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année financière terminée le 30 juin 2001.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-390**

Frais exigés aux parents 2001-2002

**CONSIDÉRANT** le montant de 206 048 \$ octroyé par le Ministre de l'Éducation à l'effet de réduire de façon significative la facture adressée aux parents qui utilisent les services de transport du midi ou de surveillance du midi;

**CONSIDÉRANT** l'orientation donnée par le Conseil des commissaires concernant la répartition de cette allocation lors de la réunion tenue le 23 octobre dernier.

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin et résolu :-**

De réduire de 30 \$ la facture aux parents pour le transport du midi. Cette réduction est non récurrente et directement liée à l'allocation octroyée par le MEQ;

D'attribuer un montant de 40 000 \$ pour la surveillance du midi;

D'attribuer un montant de 30 000 \$ pour couvrir la facture de transport du midi pour les familles qui se retrouvent dans l'incapacité de payer et pour répondre à des situations particulières que doit supporter la Commission scolaire.

D'attribuer un montant de 3 \$/élève sur la base de la clientèle officielle (jeunes) au 30 septembre 2001. Ce montant devra servir à réduire la facture aux parents pour des activités éducatives. Ce montant est accordé pour l'année 2001-2002 et est non récurrent.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-391**

Plan de relève des directions d'établissement

**ATTENDU** le rehaussement des exigences et le profil recherché chez les cadres d'établissement;

**ATTENDU** les difficultés reliées au recrutement de personnes ayant les qualifications et les qualités requises pour occuper un poste de cadre d'établissement.

**ATTENDU** les besoins importants et prévisibles de relève dans les effectifs cadres d'établissement;

**ATTENDU** les recommandations du comité de la relève des cadres d'établissement;

**ATTENDU** l'accord de principe donné lors de la réunion informelle du 30 octobre à l'effet d'accepter ce plan.

**Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :-**

De mettre en œuvre au sein de la Commission scolaire un plan de relève des cadres d'établissement, lequel est considéré comme étant ici au long énuméré, et ce, tel que préparé et présenté conjointement par le directeur général et le directeur du service des ressources humaines.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-392**

Politique / Fermeture ou maintien des écoles

**ATTENDU** la présentation et l'étude du projet de POLITIQUE SUR LE MAINTIEN OU LA FERMETURE D'UNE ÉCOLE;

**ATTENDU** la réponse favorable du Comité de parents, comme suite à la consultation;

**ATTENDU** les échanges et la prise en compte de certaines suggestions émises lors de la consultation;

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon et résolu :**

D'accepter la recommandation des Comités des ressources matérielles et des services éducatifs aux jeunes et ;

D'accepter la POLITIQUE SUR LE MAINTIEN OU FERMETURE D'UNE ÉCOLE. Cette politique qui sera insérée au recueil des documents de gestion sous le numéro (P)RM-2001-04, prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 2002.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-393**

Médaille du Mérite de la FCSQ/choix de Mme Lucette Côté-Boily

**CONSIDÉRANT** que lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil des commissions scolaires de la région 02 qui doit se tenir à Alma, le samedi 17 novembre 2001, seront remises les médailles de Mérite, offertes par la Fédération des commissions scolaires du Québec;

**CONSIDÉRANT** que pour cette année, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est appelée à identifier le récipiendaire de la médaille d'argent remise à un personnage politique scolaire du territoire de la Commission scolaire;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné et résolu :**

De soumettre le nom de madame Lucette Côté-Boily comme candidate récipiendaire de la médaille d'argent du Mérite scolaire, offerte par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-394**

Évaluation 2000-2001  
/ M. Bertrand Tremblay, directeur général adjoint

des gestionnaires;

**ATTENDU** l'article 48.1 du règlement sur les conditions d'emploi

**ATTENDU** le rapport d'évaluation du rendement du directeur général adjoint, monsieur Bertrand Tremblay, pour l'année scolaire 2000-2001, préparé par le directeur général;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier  
et résolu :-**

QUE la Commission scolaire entérine le versement du boni forfaitaire, pour l'année 2000-2001, tel que déterminé dans le rapport d'évaluation conservé dans le dossier personnel de monsieur Bertrand Tremblay.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-395**

Évaluation 2000-2001  
/ M. Eudore Chouinard, directeur général adjoint

des gestionnaires;

**ATTENDU** l'article 48.1 du règlement sur les conditions d'emploi

**ATTENDU** le rapport d'évaluation du rendement du directeur général adjoint, monsieur Eudore Chouinard, pour l'année scolaire 2000-2001, préparé par le directeur général;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay  
et résolu :-**

QUE la Commission scolaire entérine le versement du boni forfaitaire, pour l'année 2000-2001, tel que déterminé dans le rapport d'évaluation conservé dans le dossier personnel de monsieur Eudore Chouinard.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-396**

Entente / Récupération de la TPS

**ATTENDU** que la Firme Conseil Taxes a été choisie comme étant la plus basse soumissionnaire lors d'un appel d'offres concernant des travaux de récupération de taxes sur les produits et services;

**ATTENDU** les délais de prescription dans les demandes de remboursement;

**ATTENDU** que la Firme Conseil Taxes a amendé le contrat de façon à offrir un service concernant la récupération des taxes sur les contrats de transport scolaire et ce, à la suite de l'annonce d'un jugement de la Cour d'appel fédérale sur le sujet;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

D'autoriser la signature dudit contrat avec la Firme Conseil Taxes relativement à la récupération des taxes sur les produits et services.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-397**

Demandes de conseils d'établissements / modification du nombre de représentants

**CONSIDÉRANT** l'article 43 de la loi sur l'Instruction publique qui spécifie que c'est la Commission scolaire qui détermine, après consultation de chaque groupe intéressé, le nombre de représentants des parents et des membres du personnel au Conseil d'établissement;

**CC-2001-397**  
(suite...)

**CONSIDÉRANT** la résolution adoptée par le Conseil provisoire le 8 juin 1998 et le fait qu'il y a lieu maintenant d'amender la grille adoptée lors de cette session, en ce qui concerne le nombre de représentants au Conseil d'établissement, et ce, en raison de recommandations émanant de certaines écoles;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile  
et résolu :**

De modifier le nombre maximal de représentants et représentantes au Conseil d'établissement des écoles suivantes, de façon suivante :

**École Ste-Bernadette** : le nombre passe de quatorze (14) à huit (8) personnes, dont quatre (4) parents, trois (3) enseignants et un (1) employé du service de garde.

**Polyvalente Dominique-Racine** : entre 4 et 8 parents, et en conséquence, entre 4 et 8 membres du personnel.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-398**  
Achat de produits  
pétroliers

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité de services des ressources matérielles;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

D'accorder l'achat d'essence pour l'ensemble de la flotte de camions de la Commission scolaire, pour la période du 15 octobre 2001 au 14 octobre 2003, à Pétroles R.L. Inc.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-399**  
Fourniture en soudage

**Il est proposé par Mme Denise Hudon  
et résolu :**

QUE soient retenus pour les contrats d'achat de fournitures en "SOUDAGE", requis par le Centre de métallurgie de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période se situant entre le 1er novembre 2001 et le 31 octobre 2002, les plus bas soumissionnaires conformes et ce, pour chacun des articles de l'appel d'offres annuel, tel que préparé par le service d'approvisionnement de la Commission.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-400**  
Produit de la vente/  
écoles Saint-Joseph  
et Saint-Ignace

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité de services des ressources matérielles tenue le 7 novembre 2001;

**ATTENDU** les lettres du ministre de l'éducation, M. François Legault, datées du 15 mars 2001 et du 23 octobre 2001;

**Il est proposé par Mme Diane Durand  
et résolu :**

Qu'il soit accepté de verser le produit de la vente de l'école Saint-Joseph, soit : 33 000,00\$, ainsi que de la vente de l'école Saint-Ignace, soit : 37 000,00\$, dans un fonds spécial d'investissement pour la fenestration de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, et

Que les démarches nécessaires soit faites auprès du ministère de l'Éducation afin que ces sommes servent à la réalisation dudit projet.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-401**

Achat de 2 photocopieurs

**ATTENDU** la recommandation favorable du Comité du service des ressources matérielles

**Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :**

D'ENTÉRINER l'achat de deux (2) photocopieurs Toshiba 5560 ayant été utilisés au Sommet des Amériques, pour un montant de 4 800,00\$ pour l'école Félix-Antoine-Savard et 4 600,00\$ pour celui du service d'éducation des adultes, plus les frais d'utilisation pour cinq (5) ans à 0,01\$/copie, de la firme Fournitures de traitement d'information.

Les photocopieurs seront payés à même le budget de l'école Félix-Antoine-Savard et du service d'éducation aux adultes.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-402**

Vente de parcelles de terrain/ à proximité du terrain de soccer / La Baie

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité de services des ressources matérielles, tenue le 7 novembre 2001;

**Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :**

De céder les terrains voisins du terrain de soccer à la polyvalente de La Baie, aux propriétaires possédant des terrains situés en périphérie dudit terrain;

**QUE** ladite vente s'effectue au coût de 40% de l'évaluation municipale;

**QUE** les coûts d'arpentage et de notariat soient à la charge de l'acquéreur ;

**QUE** le directeur général et la présidente de la Commission scolaire soient autorisés à signer les documents relatifs à ces transactions, pour et au nom de la Commission scolaire.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-403**

Vente d'une parcelle de terrain/ voisin de l'école Sainte-Bernadette

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité de services des ressources matérielles, tenue le 7 novembre 2001;

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard et résolu :**

De vendre une parcelle de terrain (10 pieds X 86 pieds) sise au 864, rue Chabanel, au nouvel acquéreur (Mme Georgette Gaudreault et M. Maurice Provencher), au montant de l'évaluation municipale, et

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire, les documents relatifs à ce contrat de vente.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-404**

Rétrocession de l'école Saint-André

**ATTENDU** le fait que le Conseil régional de la Santé et des Services sociaux, et par là, la Corporation CENTRART INC., a cessé d'occuper les lieux et qu'elle n'a plus l'intention d'utiliser cette bâtisse à des fins pédagogiques ;

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité de services des ressources matérielles tenue le 7 novembre 2001;

**ATTENDU** la clause de rétrocession de l'école apparaissant au contrat de cession de cette école à CENTRART INC., dont le document a été enregistré à Chicoutimi, le 7 octobre 1980.

**CC-2001-404**  
(suite...)

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

Que la Commission scolaire reprenne possession de l'école Saint-André de Chicoutimi.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-405**  
Piscine / Polyvalente  
de La Baie

**ATTENDU** que le système de filtration de la piscine de la polyvalente de la Baie doit être remplacé;

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité de services des ressources matérielles;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin  
et résolu :**

De procéder par voie d'appel d'offres public pour le remplacement du système de filtration de la piscine de la polyvalente de la Baie afin d'être en mesure de remplacer celui-ci s'il survenait un bris du système et ce, en tout temps; d'effectuer le remplacement de celui-ci en 2002-2003 et d'engager la firme d'ingénieurs Unigec pour la réalisation de ce projet.

De prendre entente avec Ville de La Baie pour une participation financière équivalente à 60% des coûts de ce projet.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-406**  
Fourniture / Gaz  
naturel 2001-2002

**ATTENDU** la recommandation favorable du comité des Ressources matérielles tenue le 7 novembre 2001;

**ATTENDU** l'offre de Gaz métropolitain pour cinq (5) bâtisses : polyvalente de La Baie, écoles Médéric-Gravel, Georges-Vanier, Ste-Cécile et Ste-Thérèse, ayant toutes la possibilité d'utiliser l'électricité. De ce fait, cette même compagnie offre un contrat à tarif réduit avec un rabais appliqué sur la distribution;

**ATTENDU** les économies réalisées par l'utilisation du gaz naturel en 2000-2001, au montant de 78 762.00\$;

**ATTENDU** les économies potentielles en 2001-2002, soit : 81 312,00\$;

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard  
et résolu :**

D'autoriser le directeur du service des Ressources matérielles à signer pour et au nom de la Commission scolaire, lesdits contrats.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-407**  
Rapport de la présidente

Madame la Présidente présente un bref résumé de représentations faites au cours des derniers jours :

-  **Le 29 octobre 2001**, rencontre du Conseil d'administration – Emploi Québec.
  -  **Le 2 novembre 2001**, rencontre avec le directeur général, Monsieur Dauphinais, sur différents dossiers.
  -  **Le 4 novembre 2001**, rencontre avec un employé concernant le dossier «Entretien ménager» dans une petite école.
  -  **Le 6 novembre 2001**, inauguration du terrain de soccer à la polyvalente de la Baie en présence des représentants municipaux de Ville de la Baie.
  -  **Le 13 novembre 2001**, Comité de relations professionnelles des directions d'établissement (9 h 00).
-

**CC-2001-408**  
Rapport de la direction générale

Le directeur général présente un bref compte-rendu de représentations ou d'interventions faites au cours des derniers jours :

- ☞ **Le 22 octobre 2001**, rencontre avec les représentants de l'organisme communautaire Loge m'entraide, de la Ville de Chicoutimi, de l'OMH, du représentant du député, monsieur Stéphane Bédard, concernant le dossier de contamination des terrains de l'école Saint-Philippe.
- ☞ **Le 23 octobre 2001**, rencontre avec la direction de l'école Fréchette.
- ☞ **Le 25 octobre 2001**, rencontre avec la direction de l'école Saint-Antoine.
- ☞ **Le 26 octobre 2001 :**
  - ⇒ rencontre avec la direction de l'école Le Roseau;
  - ⇒ présence à l'école Antoine-de-Saint-Exupéry lors de la visite de madame Nicole Léger, ministre déléguée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Tournée provinciale dans le cadre du processus d'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.
- ☞ **Le 29 octobre 2001**, présence à la conférence de presse portant sur le programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en «Transformation de l'aluminium et ses activités connexes».
- ☞ **Le 31 octobre 2001**, participation à l'activité de sécurité dans le cadre de l'Halloween (13 équipes de la Commission scolaire ont parcouru le territoire).
- ☞ **Le 6 novembre 2001**, inauguration du terrain de soccer à la polyvalente de la Baie en présence des représentants municipaux de Ville de la Baie.
- ☞ **Le 7 novembre 2001**, rencontre des directions d'écoles secondaires sur les moyens de pression des enseignantes et enseignants.
- ☞ **Le 8 novembre 2001**, participation à l'assemblée générale du CFDM à la Baie.
- ☞ **Le 9 novembre 2001**, première réunion du CPNCF (Comité Patronal de Négociation des Commissions scolaires Francophones) à Montréal.
- ☞ **Le 13 novembre 2001**, Comité de relations professionnelles des directions d'établissement scolaire.

ÉGALEMENT, M. DAUPHINAIS FAIT SAVOIR :

- ✗ Que bien que la Commission scolaire n'ait pas encore reçu la lettre du ministre de l'Éducation, un avis d'appel d'offres paraîtra en fin de semaine prochaine concernant le choix des professionnels au dossier d'agrandissement du Centre de formation professionnelle La Baie;
- ✗ Qu'il remet aux membres du Conseil, un résumé de l'ordonnance émise par le Conseil des services essentiels relativement aux moyens de pression exercés par les enseignants et enseignantes;
- ✗ Également, il leur remet un résumé des ajouts de ressources et de services éducatifs jeunes pour l'année 2001-2002, lequel totalise des investissements de 965 000\$;
- ✗ Que d'ici quelques jours, il sera en mesure de présenter un exemplaire des plaques d'identification qui doivent être posées sur chaque édifice de la Commission;
- ✗ M. Dauphinais remet également une copie de certains documents utilisés par les écoles Charles-Gravel, Lafontaine et Dominique-Racine, concernant la promotion, respectivement, du Programme des élèves performants (PEP), Excellence Lafontaine et Sports-Arts-Études.

**CC-2001-408**  
(suite...)

POUR SA PART, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES ÉDUCTIFS ADULTES, M. BERTRAND TREMBLAY :

- ✖ Remet un exemplaire d'un des programmes dispensés en enseignement professionnel dans les divers centres de formation professionnelle de la Commission, un outil de promotion et d'information élaboré au profit des clientèles cibles et des organismes du milieu;
- ✖ Informe que de nouveau, cette année, se tiendra le concours Chapeau les filles!;
- ✖ Remet un document informant de l'activité «Élève d'un jour» qui s'est tenue dans divers centres, à l'occasion de la Semaine de la formation professionnelle, du 5 au 9 novembre dernier;
- ✖ Informe que la Commission a reçu une subvention de 14 000\$ devant permettre l'élaboration de matériels pédagogiques reliés au programme d'alphabétisation;
- ✖ Fait savoir que la Commission a reçu une subvention de 18 000\$ qui permettra d'agir comme site satellite pour le support aux enseignants impliqués dans la formation des adultes;
- ✖ Fait mention que de nouveau, la Commission dispensera une formation portant sur le recyclage de la main-d'œuvre en Sécurité d'incendie;
- ✖ Fait savoir que le Service aux entreprises prendra en charge à l'intérieur d'un contrat de trois ans avec l'Hôpital de Chicoutimi, d'un programme concernant la pré-retraite et la retraite des employés.

**CC-2001-409**  
Rapports des comités  
de service

Les membres du Conseil obtiennent des informations supplémentaires quant à divers sujets traités lors des réunions des comités de service suivants :

- Ressources matérielles – 2 octobre 2001
- Ressources financières – 15 octobre 2001

**CC-2001-410**  
Rapports du comité  
de parents

MME FRANCE GAGNÉ, COMMISSAIRE-PARENT, FAIT SAVOIR :

- ☒ Le Comité de parents a accepté le document de consultation du Comité ad hoc sur la vocation des écoles ;
- ☒ Les parents ont cependant demandé à la Commission scolaire que certains éléments soient pris en considération lors d'une fermeture d'école. Ces éléments seront communiqués au Comité ad hoc sur la vocation des écoles primaires pour le 23 novembre ;
- ☒ M. Jean-Marc Girard a été élu au poste de vice-président du Comité de parents et M. Hervé Charbonneau a été élu au poste de secrétaire trésorier ;
- ☒ Les rencontres du Comité de parents auront lieu le premier mardi du mois, à 19 h 30, en alternance à Chicoutimi et à La Baie ;
- ☒ Une rencontre des membres du Comité de parents avec les présidents des conseils d'établissement devrait avoir lieu en janvier dans le but d'échanger sur le fonctionnement des conseils d'établissement et de permettre un partage d'informations et d'expériences ;
- ☒ Le colloqué régional de la FCPPQ Section 02 aura lieu le 6 avril, à l'hôtel La Saguenéenne, Chicoutimi. Le thème retenu : «S'informer, pour mieux agir ?» ;
- ☒ La prochaine rencontre aura lieu le 4 décembre.

**CC-2001-410**

Vente / école Saint-Jean

En réponse à une question soulevée par Mme Sylvie Belzile, commissaire, il est mentionné que la direction du Service des ressources matérielles est en lien avec le ministère de l'Éducation au sujet de la vente des écoles disponibles et que, à ce sujet, une réponse du ministère de l'Éducation ne devrait pas tarder.

---

**CC-2001-411**

Palmares / écoles secondaires

M. Jean-Marc Girard, commissaire-parent fait part de ses inquiétudes quant au ressac de la publication du Palmares 2001 des écoles secondaires, publié dans la revue l'Actualité, édition du 15 novembre, quant à l'inscription des élèves en Secondaire I, dans les diverses écoles de la Commission.

Il dit souhaiter que la Commission entreprenne avec la collaboration des écoles concernées, une campagne d'information qui puisse mettre l'accent sur la qualité des services et les programmes d'excellences qui y sont offerts.

À ce sujet, madame la Présidente précise qu'elle s'apprête à faire une intervention médiatique pour dénoncer le caractère impertinent d'un tel palmares et qu'elle profitera de l'occasion pour mettre en évidence la qualité des services offerts dans nos écoles secondaires.

---

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général

